

Entre la guerre et les mondanités Frontenac

Jacques Saint-Pierre

Special Issue, 2005

Québec : de génération en génération

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/500ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Saint-Pierre, J. (2005). Entre la guerre et les mondanités : frontenac. *Cap-aux-Diamants*, 11–15.

ENTRE LA GUERRE ET LES MONDANITÉS

FRONTENAC

JACQUES SAINT-PIERRE

Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau, est sans contredit le plus connu de tous les gouverneurs généraux de la Nouvelle-France. Sa notoriété est liée surtout à la célèbre phrase qu'il a servie à l'émissaire de l'amiral William Phips venu s'emparer de la ville de Québec, en 1690, et qui est repris dans la plupart des manuels scolaires. Ce fait d'armes a justifié le choix du nom de l'un des fiefs de la famille de Buade, celui de Frontenac situé en Guyenne, pour l'hôtel qui a été construit en 1893 sur le site de l'ancien château Saint-Louis, la résidence du gouverneur durant ses deux mandats dans la colonie. De son vivant, le héros fabriqué par les historiens du XIX^e siècle n'a pas fait l'unanimité.

UN ARISTOCRATE DÉCHU

Frontenac arrive dans la colonie en 1672, à la fin du second mandat de l'intendant Talon. Le militaire de 50 ans doit cette nomination à la protection dont il jouit à la cour. Il accepte cette charge parce qu'elle lui permet d'échapper à ses créanciers. Habitué à dépenser sans compter, le nouveau gouverneur est criblé de dettes. Son épouse, Anne de La Grange, femme d'une très grande beauté, ne l'accompagne pas, mais elle fera jouer son influence en faveur de son mari durant les deux séjours de ce dernier en Amérique.

À la suite de l'intendant Jean Talon, qui envoie des explorateurs vers l'intérieur du continent afin d'établir des postes fortifiés dans l'Ouest, Frontenac s'efforce de consolider le réseau de traite des fourrures de la région des Grands Lacs. C'est ainsi qu'il fait entreprendre, en 1673, la construction d'un fort sur le lac Ontario, à l'embouchure de la rivière Cataracoui (actuelle ville de Kingston) pour contrôler le commerce dans la région. Grâce à l'appui du gouverneur, René-Robert Cavelier de La Salle, l'explorateur du Mississippi, obtient le commandement du fort Cataracoui, qui devient très vite un important poste de traite. Selon Cavelier de La Salle, Frontenac y trouve lui aussi son profit, car il envoie des canots pour traiter avec les Iroquois. En 1676, le gouverneur ordonne la



construction d'un autre fort à Niagara, qui sera suivi par d'autres au pays des Illinois exploré quelques années plus tôt par Louis Jolliet. Cette politique crée un très vif mécontentement à Montréal, où les marchands se passeraient volontiers de la concurrence des amis de Frontenac.

Le gouverneur général s'aliène aussi les membres du Conseil souverain en rendant la justice personnellement et en usurpant l'autorité de ce dernier en matière de règlements de police. À son arrivée, Frontenac exerce seul le pouvoir, car l'intendant Talon ne sera remplacé qu'en 1675. C'est un homme

■ Dans une lettre au ministre Jean-Baptiste Colbert, le 2 novembre 1672, Frontenac écrit : « Rien ne m'a paru si beau et si magnifique que la situation de la ville de Québec, qui ne pourrait pas être mieux postée, quand elle devrait devenir un jour la capitale d'un grand empire. » C'est une vue très idéalisée et fantaisiste de la ville qui sert ici de décor à la rencontre imaginée par l'artiste J.D. Kelly entre le nouveau gouverneur, tenant sa commission en main, et l'intendant Jean Talon. (Archives nationales du Québec à Québec).



■ Frontenac, en route pour Cataract. Le gouverneur fait construire sur le site de l'actuelle ville de Kingston, en 1673, le premier d'une série de forts qui protégeront le réseau de traite des fourrures des Français. Aquarelle de J.H. de Rinzy. (Bibliothèque et Archives Canada, C-13325).

autoritaire qui prend son rôle au sérieux et qui aime faire les choses en grand. Il est le seul gouverneur de toute l'histoire de la Nouvelle-France à avoir convoqué les trois ordres du pays, c'est-à-dire le clergé, la noblesse et le tiers état (le reste de la population), pour prêter le serment de fidélité au roi de France. Ces états généraux se tiennent quelques semaines après son arrivée, dans la petite église des Jésuites récemment terminée. Dans un cérémonial digne de la cour de Versailles, les représentants du clergé, quelques gentilshommes et officiers de la garde personnelle du gouverneur, le syndic des habitants et des notables de la ville de Québec défilent devant Frontenac, qui s'attribue le rôle du roi.

Le gouverneur est ramené à l'ordre par le ministre Jean-Baptiste Colbert pour ses abus d'autorité. Mais, si l'entrée en fonction de l'intendant Jacques Duchesneau, en 1675, contribue à restreindre les pouvoirs de Frontenac, il continue d'avoir des démêlés, tant avec les corps organisés, que les individus. Il s'oppose même à l'évêque, François de Laval, sur la question de la vente de spiritueux aux Amérindiens. En 1682, Louis XIV et son ministre n'ont pas d'autre choix que de le rappeler en France.

REDEMPTOR PATRIA

Le nouveau gouverneur, Joseph-Antoine Le Febvre de La Barre, qui s'adonne lui aussi à la traite des fourrures, échoue dans sa tentative de pacifier les Iroquois. Quant à

Jacques-René de Brisay de Denonville, qui prend la relève, en 1685, il demande son rappel quatre ans plus tard pour raisons de santé après avoir signé une trêve avec les Iroquois. Depuis son retour à Paris, le comte de Frontenac avait travaillé à convaincre la cour de son habileté à gouverner. Grâce à l'influence de ses parents et amis, il réussit à obtenir son retour au Canada, décision royale qui déplaît à ses anciens ennemis du Conseil, mais qui est plutôt bien accueillie dans le reste de la population. Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan, écrit même qu'on appelle le gouverneur le sauveur de la patrie (*redemptor patria*).

À la suite du renversement du roi d'Angleterre, Jacques II, par son gendre le prince Guillaume d'Orange, source d'un conflit entre les alliés de celui-ci et Louis XIV, protecteur du souverain déchu, Frontenac apparaît comme l'homme de la situation, le général qui pourra mener à bien l'ambitieux plan élaboré sous Denonville d'une expédition contre la capitale de l'État de New York, Albany, où les Iroquois trouvent des armes en échange de leurs fourrures. Cette attaque n'aura pas lieu, mais des raids seront conduits dans les régions d'Albany et de Boston et c'est pour riposter à ceux-ci que les représentants de New York, du Massachusetts, du Connecticut décident d'envahir la Nouvelle-France au printemps de 1690. C'est ce qui permet à Frontenac de passer à l'histoire en lançant à l'envoyé de Phips exigeant une réponse écrite à la demande de reddition de la colonie :

«Dites à votre général que je ne connais point le roi Guillaume et que le prince d'Orange est un usurpateur, qui a violé les droits les plus sacrés du sang en voulant détrôner son beau-père; que je ne sais, en Angleterre, d'autre souverain que le roi Jacques; que votre général n'a pas dû être surpris des hostilités qui ont été faites par les Français dans la colonie de Massachusetts, puisqu'il a dû s'attendre que le Roi, mon maître, ayant reçu sous sa protection le Roi d'Angleterre et étant prêt à le replacer sur le trône, par la force de ses armes, comme j'en ai la nouvelle, Sa Majesté m'ordonnerait de porter la guerre contre ces contrées, chez les peuples qui se soient révoltés contre leur souverain légitime. [...] Non, je n'ai point de réponse à faire à votre général que par la bouche de mes canons et à coup de fusil; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi; qu'il fasse du mieux qu'il pourra de son côté, comme je ferai du mien».

Retranchés sur les hauteurs de la ville derrière des fortifications érigées à la hâte, les soldats et miliciens sous les ordres de Fronte-

nac attendent un assaut qui ne viendra jamais. L'expédition anglaise est un cuisant échec, mais c'est davantage en raison d'un manque de préparation que des qualités de stratège du général français. Par la suite, les Iroquois continuant de harceler les colons, le ministre et le roi pressent Frontenac de mettre un terme à ces dévastations. En 1696, le gouverneur, qui a alors 74 ans, conduit une ultime expédition contre deux villages iroquois, Le vieillard se fait porter dans un fauteuil, entouré des membres du personnel de sa maison. Il s'éteint deux ans plus tard et est inhumé dans la petite église des Récollets.

Jusqu'aux derniers jours de sa vie, Frontenac continue de favoriser le commerce des fourrures à l'encontre de la volonté du roi et du ministre. D'ailleurs, son décès lui a probablement évité d'être rappelé une seconde fois en France. Il n'en demeure pas moins que sa volonté d'étendre le réseau de traite vers les «pays-d'en-haut», c'est-à-dire au cœur du continent, a favorisé le rayonnement de la France en Amérique du Nord.

UN HOMME DU MONDE

Le caractère impétueux de Louis de Buade cache cependant un homme qui peut être charmant et d'un commerce très agréable. En France, le vieux gouverneur avait fréquenté les champs de bataille, mais il avait été un homme de cour pendant une bonne partie de sa vie, et il a tenté de donner un peu de lustre à la vie sociale de la capitale de la Nouvelle-France, cette province du royaume perdue au-delà de l'Atlantique.

Issue de l'ancienne noblesse d'épée, Louis de Buade avait reçu une excellente éducation chez les Jésuites et la volumineuse correspondance qu'il a laissée témoigne d'un talent certain pour l'art épistolier. Dans sa poésie toutefois, «la malice l'emportait sur la grâce de l'esprit», pour reprendre les mots d'Ernest Myrand. Son autorité comme critique littéraire était reconnue et le baron de Lahontan écrit que Frontenac a corrigé le manuscrit de ses *Dialogues*. De même, le père François-Xavier de Charlevoix affirme qu'il a probablement mis la main au livre du père récollet Chrestien Leclercq, *Le premier établissement de la foi au Canada*. On sait aussi qu'il a rencontré, à Paris, des hommes éminents fréquentant la maison de son beau-frère, le mécène Henri-Louis Habert de Montfort.

C'est surtout son intérêt pour le théâtre que l'histoire a retenu. Si plusieurs pièces avaient été jouées dans la petite colonie, depuis la présentation, le 31 décembre 1646, du *Cid* de Jean Corneille dans la maison des Cent-Associés, le gouverneur Frontenac donne une nouvelle impulsion à ces spectacles montés au château Saint-Louis généralement durant le carnaval. Interrompus à la fin de son premier mandat, ces divertissements recommencent en 1689 quand il reprend du service au Canada. Outre les pièces de Corneille, on joue Jean Racine et Molière. Le théâtre, et en particulier la comédie, n'est cependant pas très apprécié par le clergé. La rumeur voulant que le *Tartuffe* de Molière, une satire qui s'attaque précisément aux dévots, soit interprété vaut au gouverneur de nouveaux démêlés avec l'évêque et les conseillers, en 1694. À la suite



■
Vue des ruines du château Saint-Louis (à l'arrière-plan), après l'incendie de 1834. Le bastion situé à gauche du château Haldimand est un vestige de l'enceinte construite par Frontenac. Aquarelle de Charles Wright, vers 1837. (Bibliothèque et Archives Canada, C-131925).



■ Médaillon *Kebeca liberata* frappée pour commémorer la victoire française au siège de Québec, en 1690. (Collection Yves Beaugregard).

d'un mandement de Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, il faudra attendre le Régime anglais pour voir à nouveau du théâtre à Québec.

Le gouverneur Frontenac n'est pas seulement un homme de lettres; il aime aussi recevoir. Il donne fréquemment des banquets et son hospitalité semble très appréciée des officiers et des dames de Québec. Les cuisines du château Saint-Louis avec leur garde-manger et l'office, où sont conservées les choses nécessaires pour le service de la table, sont le théâtre d'une grande activité durant les festivités hivernales, qui commencent au jour de l'An, et lorsque les navires arrivent de France au printemps, apportant les approvisionnements de l'année et les dernières nouvelles de la métropole. La population a droit, quant à elle, à des célébrations très hautes en couleur avec illumination des maisons, coups de canon et feux d'artifice lors d'événements importants comme les victoires des armées du roi.

■ Frontenac recevant l'envoyé de sir William Phips venu demander la reddition de la ville, 1690. Aquarelle anonyme, vers 1925. (Bibliothèque et Archives Canada, C-073710).

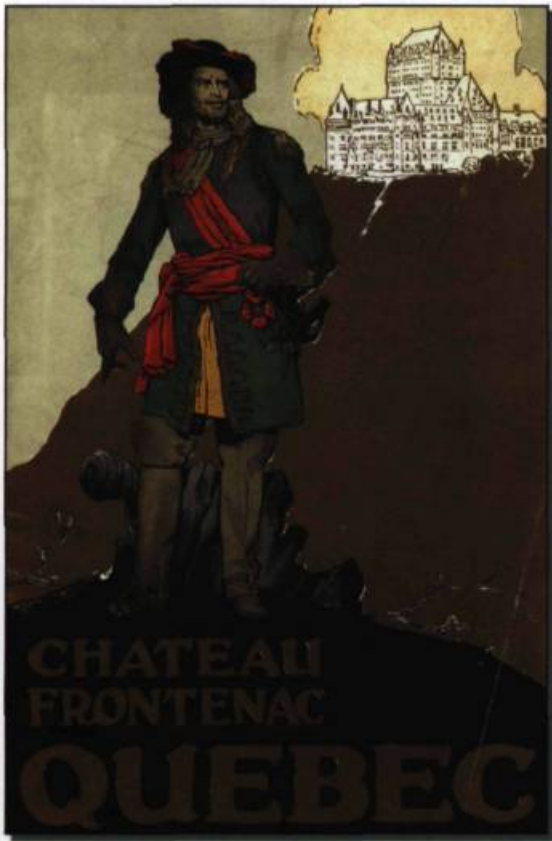


Québec n'est certes pas Versailles, mais l'intendant Jacques De Meulles avoue, en 1685, qu'on y vit aussi bien qu'en France. Le gouverneur Frontenac, qui a connu le faste de la cour de Louis XIV – que son épouse n'a d'ailleurs pu se résigner à abandonner –, donne en quelque sorte le ton à la bonne société québécoise. Bourg de marchands, d'artisans et de journaliers, en 1672, la capitale compte, à la fin du XVII^e siècle, de plus en plus de gentilshommes gravitant autour du pouvoir, incarné par le gouverneur. Cette élite anime la vie sociale de la ville.

LE CHÂTEAU DE QUÉBEC

Le château Saint-Louis, situé sur les hauteurs du cap Diamant, est la résidence du gouverneur pendant la plus grande partie de l'année; il ne se rend à Montréal que pour venir rencontrer les alliés amérindiens. Dans ses appartements de la capitale, Louis de Buade vit comme un grand seigneur. Le château abrite un corps de garde et un grand nombre de domestiques. En 1692, le gouverneur réclame un aumônier pour sa garnison, un assistant à son secrétaire submergé par les ordres et les dépêches à rédiger et un chirurgien personnel. Il réitère, en outre, sa demande de procéder rapidement à des réparations majeures aux logements vétustes du fort Saint-Louis.

Depuis son premier séjour dans la colonie, le gouverneur souhaitait un bâtiment à la mesure de ses responsabilités. Malgré les quelques travaux faits durant son absence, la situation ne s'est guère améliorée à son retour, en 1689. En raison de la menace anglaise, le gouverneur général fait passer la défense de



Brochure publicitaire de la compagnie Canadien Pacifique, 1937. (Collection Yves Beauregard).

la ville avant son désir d'un logement plus confortable. Au magasin à poudre érigé, en 1685, dans la cour du château, s'ajoute une batterie de canons à l'ouest du corps de logis principal, en 1691, et ces ouvrages défensifs sont protégés ensuite par une nouvelle muraille sans terre-plein. Cette enceinte irrégulière à deux bastions du côté de la ville et deux demi-bastions du côté de la falaise est conçue également comme un réduit. En cas de besoin, elle peut servir à «mettre en sûreté la personne du gouverneur et celle des plus considérables du pays qui n'avaient point de retraite dans une ville qui était alors tout ouverte et sans aucune fortification». L'enceinte temporaire Josué Dubois Berthelot de Beaujours, formée de onze petites redoutes reliées par des palissades, ne sera complétée qu'en 1693.

En 1694, c'est le corps de logis du château qui est finalement l'objet de réfections. Le vieux bâtiment en bois d'un étage et demi construit à l'initiative du gouverneur Charles Huault de Montmagny se trouvait en piteux état depuis longtemps. À l'arrivée de Frontenac, en 1672, il était inhabitable. Le gouverneur avait même alors pris l'initiative de faire effectuer à ses frais les réparations les plus urgentes. Après avoir envisagé de refaire uniquement la toiture, le roi donne finalement son accord à un projet de reconstruc-

tion, en 1693. L'édifice en bois est rasé, mais la nouvelle structure en maçonnerie repose sur les mêmes fondations. Le château Saint-Louis acquiert alors l'aspect qu'il conservera jusqu'à l'incendie de 1834. Il est érigé en trois étapes : le gros du corps de logis, à deux étages avec toit en pavillon et avant-corps en saillie, est complété dès 1694, mais il ne comporte encore qu'une demi-maison, qui sera allongée en direction de la cuisine jusqu'alors détachée. Le bâtiment sera complété en 1723 par l'ajout du pavillon sud-ouest, un peu plus long que celui du nord-est.

Le château Saint-Louis restera longtemps la trace la plus tangible du séjour de Louis de Buade en Nouvelle-France. L'architecture classique de l'édifice construit en 1694 rappelle, en outre, la grandeur du règne de Louis XIV. L'incendie de 1834 a été une lourde perte. Si la poudrière a été dynamitée au moment de la construction du château Frontenac, les ruines de la résidence du gouverneur restent cependant enfouies dans le sol sous la terrasse Dufferin dans le secteur du funiculaire. Ce lieu de mémoire livrera sans doute bien des secrets quand les archéologues pourront y entreprendre des fouilles.

Frontenac s'éteint le 28 novembre 1698 au terme d'une brève maladie. C'est la première fois qu'un gouverneur général meurt dans la colonie et qu'on y célèbre des funérailles officielles. Durant trois jours, les canons retentissent toutes les demi-heures et, le jour des obsèques, la dépouille mortelle est saluée par une haie de soldats depuis le château jusqu'à la cathédrale et de là jusqu'à l'église des Récollets, où a lieu l'inhumation. Les habitants apprécient la pompe des funérailles d'un personnage certes controversé, mais qui a marqué l'histoire de la colonie. ◆

■ Jacques Saint-Pierre est historien et membre du comité de rédaction de la revue.

Pour en savoir plus :

William J. Eccles. *Frontenac*. Montréal, Éditions HMH, 1963, 185 p.

John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel. *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871*. Montréal, Boréal/Musée canadien des civilisations, 1987, 399 p.

Jeannine Laurent et Jacques Saint-Pierre. *Les forts et châteaux Saint-Louis, 1620-1760*. Québec, Parcs Canada, 1982, 455 p.

Ernest Myrand. *Frontenac et ses amis*. [Québec], Dussault & Proulx, 1902, xi-188 p.